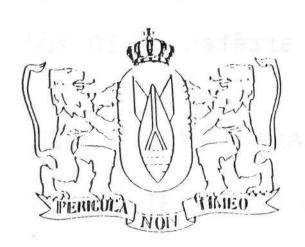
## LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE







M. VAN CLEUVENBERGEN

DASFT / F

Cité modèle 5005 F 1020 BRUXELLES

# SAINTE-BARBE 1994

**BUREAU DE DEPOT** 

REDACTEUR RESPONSABLE

**TERVUREN** 

BERGES A.

3ème TRIMESTRE 94 OCTOBRE 1994

LIVINGSTONELAAN, 22 3080 TERVUREN

## Fonds "E. GEORGE"

Situation arrêtée au 30 août 1994

En bon de caisse : 100.000 FB

Sur le compte : 231.103 FB

Total : 331.103 FB

Rappel du numéro de compte :

145-8044000-43

- 1. Journée commémorative du 4 septembre 1994 à BRUXELLES
- 2. Journée du souvenir à STAVELOT le 11 septembre 1994
- 3. La vie dans les unités d'active
  - a. Missions extérieures
  - b. Mise à la retraite
- 4. Communications diverses
  - a. Fêtes de Sainte-BARBE 1994
    - Section BRANT-HAINAUT
    - Section WEST-VLAANDEREN
    - Section D.A.S.
  - b. Cotisation 1995
  - c. Décès
- 5. Night and Day (suite et fin)
  - Un peu de technique
- 6. L'historique du Service de déminage (suite)

#### JOURNEE COMMEMORATIVE DU 04 SEPTEMBRE 1994

#### LES DEMINEURS A L'HONNEUR

Le 04 septembre 1994, à l'occasion de la commémoration de la libération de la BELGIQUE, une cérémonie nationale s'est déroulée à BRUXELLES. Notre fraternelle fut invitée à y participer avec notre Drapeau. Les cérémonies se sont étalées sur l'ensemble de la journée. Au matin il y eut un dépôt de fleurs au Tombeau du Soldat Inconnu suivi d'un défilé en présence de Sa Majesté le Roi. Les Anciens combattants précédés des Drapeaux ont ouvert le défilé, suivait les mouvements de jeunesse et les Troupes des Forces Armées. En soi rien de spécial, mais si : une délégation de notre fraternelle marchait "au pas" parmi les participants.

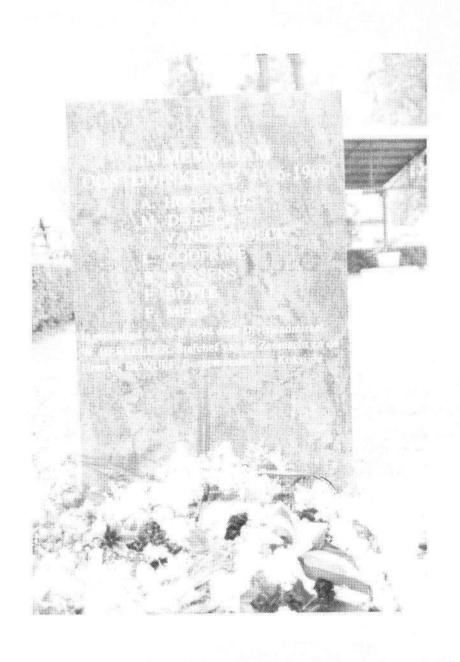
Un membre de notre fraternelle était à la demande de la Maison Royale choisi pour être présenté à Sa Majesté le Roi. Le choix s'est porté sur Monsieur RASKIN Julien de la section du Brabant. Monsieur RASKIN reçu une invitation de la Maison Royale afin d'assister aux cérémonies en tant qu'inviter de la Maison Royale. Avant la cérémonie qui s'est déroulé devant la Colonne du Congrès, Sa Majesté le Roi ALBERT II S'est entretenue avec les Anciens combattants invités. Sa Majesté le Roi s'est rappelé du travail effectué par les démineurs dans la propriété du Château de LAEKEN.

A midi les invités de la Maison Royale étaient invités par Monsieur le Premier Ministre **DEHAENE** à un lunch qui a été servi au Palais d'Egmont à BRUXELLES. Mr **RASKIN** était à table en compagnie du Bourgmestre de SAINT-NICOLAS (St-NIKLAAS). L'après-midi un autre défilé avait lieu en présence d'éminentes personnalités belges et étrangères.

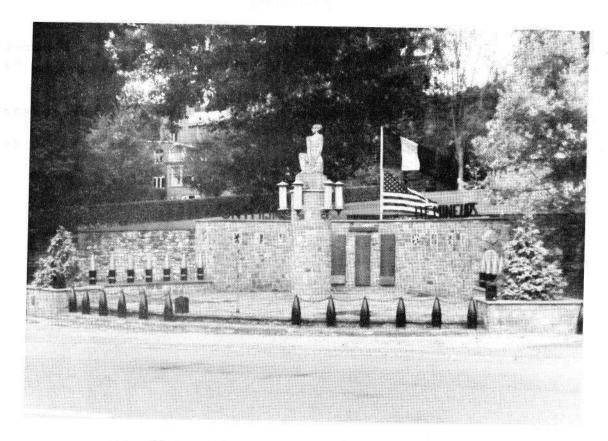
Parmi les troupes belges et étrangères qui défilaient à la Place des Palais, un détachement de l'unité d'active (Sv Déminage FT) a également participé.

#### MONUMENTS

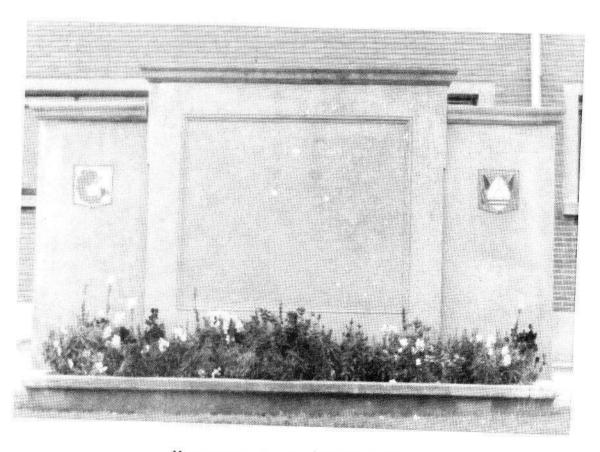
Grâce aux festivités du cinquantième anniversaire de la Libération beaucoup en ont profité pour remettre en état des monuments. Nos monuments n'ont pas été oubliés !
Un nouveau monument a été érigé à OOSTDUINKERKE.
Le monument de BLANKENBERGE a été restauré, les insignes cassés ont été remplacés et les dorures refaites.
Notre monument national a été réparé et enjolivé par l'ajout de têtes d'obus de 8 pouces (203,2 mm) américains.



Monument à OOSTDUINKERKE



Monument national à STAVELOT



Monument de BLANKENBERGE

#### STAVELOT 1994

A l'occasion des fêtes de la libération, une cérémonie exceptionnelle s'est déroulée cette année. Beaucoup de membres ont fait le déplacement et les retrouvailles se sont faites dans la cour de l'Hôtel de Ville. Fidèle au poste la musique "L'EMULATION" nous entraîna vers l'Eglise où une messe solennelle fut célébrée avec la participation de la "ROYALE PETITE SYMPHONIE" des "CHORALES STAVELOTAINES" ainsi que la participation du chanteur Mr Jules BASTIN. L'office s'est déroulée devant une assistance très nombreuse, plus une place de disponible pour les retardataires. L'office s'est déroulée en trois langues, le Français, le Néerlandais et pour ceux qui n'ont pas l'oreille en Wallon.

Après la messe, toujours musique et drapeaux en tête le cortège s'est dirigé directement vers notre Monument. Les ouvriers de la Ville de STAVELOT avaient restauré et embelli le monument au moyen de projectiles d'artillerie fournis par le Sv Déminage de la Force Terrestre. Comme chaque année le Chef de Corps du service d'active, le Major G. DE VUYST, a rappelé les missions effectuées au profit de la population nationale et de la communauté internationale, à la suite de quoi Mr LALLEMAND nous déclama un poème "LA COLOMBE ASSASSINEE". L'appel aux Victimes du déminage fut comme toujours émouvant. Ensuite des gerbes furent déposées par les représentants de la Fraternelle et de la Ville

Le cortège s'est reformé et est parti en direction du Monument aux Morts de la Ville de STAVELOT où des fleurs furent déposées pendant qu'un choeur d'enfants chantait la Brabançonne fait remarquable et exceptionnel lors des manifestations patriotiques. Mr le Bourgmestre y prononça une allocution remarquée.

Ensuite nous nous sommes rendus dans la salle du Chapitre dans l'Hôtel de Ville. Dans les couloirs qui rejoignaient le lieu de la réunion, une exposition évoquait les événements liés à la libération de la Ville. Avant le verre de l'amitié Mrs le Bourgmestre et notre Président firent une allocution, c'est ainsi que nous apprîmes que la Ville de STAVELOT s'était proposée de parrainer le Sv Déminage d'active, à la suite de quoi des brevets réalisés par la Ville de STAVELOT furent remis aux démineurs présents.

Les cérémonies terminées la journée s'est clôturée par un dîner servi dans les caves de l'abbaye où les serveurs bénévoles et en "costume folklorique" se sont dévoués pour que tous soient satisfaits. Monsieur GASPARD nous a fait l'honneur de déclamer en wallon un poème qu'il a spécialement composé à l'intention des DEMINEURS et qu'il a eu ensuite l'amitié de nous traduire en français.

Un grand merci à tous.

#### Allocution du Président de la Fraternelle Colonel e.r. BERTIN

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs, Permettez moi d'abord de saluer la présence parmi nous de Madame SEVRIN, marraine de notre fraternelle.

Monsieur le Bourgmestre,

Il y a 50 ans (le 04 septembre 1944) le Général SEVRIN (fondateur de notre fraternelle) fut appelé à mettre sur pied le Service d'Enlèvement et de Destruction des Engins Explosifs (SE-DEE) basé sur le petit noyau de 5 sections de 1 officier et 10 hommes qui existait pendant l'occupation (artificiers du Gn, effectif final: 300 hommes)

Mais le travail immense (nettoyage complet du territoire national) après l'offensive von Runstedt (l'Ardenne libérée le 15 février 1945 - début du déminage le 17 février 1945 par les sections provinciales, la section de LIEGE renforcée, travailla en Ardenne liégeoise, entreprenant le premier nettoyage des régions de STAVELOT, MALMEDY et St VITH (priorités : voies de communication, nettoyage des agglomérations, nettoyage des terrains agricoles et des fôrets) rendait nécessaire la création des deux bataillons de déminage (fin février 1945) (Effectif total des deux bataillons + SEDEE : 2300). Malgré les conditions de vie extrêmement rude à cette époque nos démineurs ont dans un laps de temps très court réalisé une vraie prouesse. C'est ainsi qu'avant le 31 décembre 1946 (un bataillon dissout fin décembre 1945, le deuxième bataillon dissout fin juin 1946, reste ± 400 hommes) - plus de 18.000.000 d'engins ont été ramassés,

- plus de 10.000.000 d'engins ont été détruits
- plus de 500.000 mines ont été neutralisées
- ainsi que plusieurs milliers d'immeubles déminés. Mais la li berté se paye très cher, les Stavelotains le savent très bien.

La rançon exigée pour atteindre ce résultat fut cruelle et difficile à accepter :

- 138 démineurs (cadre et troupe) payèrent de leur vie le péril leux honneur de libérer définitivement notre pays,
- 318 autres furent gravement blessés.

Mesdames, Messieurs un demi siècle après, le travail de nos vaillants démineurs est loin d'être terminé, pour eux hélas, la guerre continue.

Monsieur le Bourgmestre, nous sommes très honorés et heureux de pouvoir nous associer aux cérémonies d'aujourd'hui organisées dans votre belle ville à l'occasion de la commémoration du 50 ene anniversaire de la libération et de la bataille des Ardennes. Un grand merci. Comme vous avez pu constater nos démineurs (en particulier la section de LIEGE) ont participé au parachèvement de la libération et de votre ville et des environs.

Monsieur le Bourgmestre, je tiens au nom de la fraternelle et en mon nom personnel à vous remercier ainsi que vos collaborateurs pour l'accueil merveilleux et l'organisation exemplaire de cette journée du souvenir. Je me fais un agréable devoir de remercier également les membres sympathisants et amis de notre fraternelle et des démineurs présent ici. Des remerciements tout particulier vont bien sur à tous ceux et celles qui ont oeuvrés activement pour que cette journée soit une réussite parfaite : je cite :

- les autorités civiles et militaires
- les anciens Chefs de Corps du déminage
- les délégations du Sv de Déminage de la Force terrestre et de la DAS (Démineur en Activité de Service) sous la conduite de leur président le Major Guy DE VUYST

- les associations patriotiques
- la police communale
- la gendarmerie
- le corps des pompiers
- les sociétés locales de sport et de folklore
- l'Harmonie Royale "l'Emulation" sous la conduite de son chef Monsieur
- Messieurs MALPA et MICHA Raymond (Directeur du festival de musique de Stavelot)
- Monsieur le Doyen qui comme de coutume a dédié la messe de ce matin à la mémoire des victimes des deux guerres et du déminage
- sans oublier Monsieur J. REMY-PACQUAY, secrétaire communal
- ainsi que notre section de la province de LIEGE co-organisateur de cette journée (un merci particulier à notre ami Marcel CHOUFFART.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs à toutes et à tous encore une splendide journée et bon appétit

#### Le Président

#### PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 1000 Hr Rassemblement dans la cour de l'Hôtel de Ville
- 1015 Hr Départ en cortège vers l'Eglise
- 1030 Hr Office religieux
- 1145 Hr Cérémonie de recueillement au Monument national des Démineurs
- 1230 Hr Cérémonie de recueillement au Monument des Victimes de la Ville
- 1245 Hr Cloître, vernissage de l'exposition "Cinquante ans après Stavelot se souvient"
- 1330 Hr Dîner
- 1700 Hr Grand concert de gala

Allocution du Major **DE VUYST**Commandant du Service de Déminage de la Force Terrestre et Président de la DAS.

Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

De tout coeur, je vous souhaite la bienvenue à cette commémoration annuelle au Monument National des démineurs. Je tiens particulièrement à remercier Monsieur le Bourgmestre et le Collège des Echevins de la Ville de STAVELOT pour le continuel travail fourni pour l'organisation de cette manifestation.

A la lumière des fêtes de la Libération, le fait que nos démineurs, dans la lignée de leurs prédécesseurs, enlèvent encore quotidiennement des munitions des deux Guerres, est sans doute resté inaperçu. Dans la Ville de STAVELOT et environs, quinze missions ont été effectuées au cours de l'année écoulée.

En plus des missions sur le territoire national, nos démineurs belges sont également envoyés dans des zones de conflits où ne règne pas encore la paix. Je pense ici à notre personnel mis en oeuvre au KURDISTAN (IRAK), en SOMALIE, au RWANDA et actuellement encore présent en Ex-Yougoslavie et au Cambodge. Je leur fais part ici de mes plus vives félicitations pour le travail accompli. De même, je tiens à exprimer ma sympathie et mon admiration aux familles qui, durant la longue absence de leur époux et père font preuve d'un énorme courage moral. Ceci permet, à nos démineurs d'exécuter leur tâche avec moins de soucis.

A la lumière de tout cela, consacrons quelques instant de recueillement à la mémoire de nos camarades disparus.

Je suis heureux comme l'occasion m'en est donnée de pouvoir vous faire part que les liens étroits tissés depuis longtemps entre les démineurs et la Ville de STAVELOT vont dans un avenir proche prendre une forme plus concrète. C'est avec fierté en effet, que je puis vous annoncer que la Ville de STAVELOT a accepté <u>le parrainage</u> de notre unité, ce que l'Etat-Major Général des Forces Armées a accueilli favorablement.

Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite encore une excellente journée.

#### Azès dèmineûrs

A moumint qu'on fièstihe avou l'pus grande rêzon Tot-avâ nosse payis, lès djoûs d'libèrâcion, Qu'on vante lès sacrifices qui l'avint pèrmètou, Lu corèdje èt l'vol'té da cès qui l'ont volou, Nos pinséyes âdjourdu vont azès dèmineûrs Qui l'ont bin mèrité, qu'ont vout mète à l'oneûr

Duvins lès rècits d'guère, is sont sovint roûvyis.

C'èst veûr ku leus-ovrèdjes su passe qwand c'èst fini :
Ramasser dès djowèts ku dès mètchants gamins
Ont lèye avâ lès voyes pos-enmèrder lès djins.
Seulemint po lès rastrinde, i faléve èsse capâbe,
Kutourner dès fusiks, dès obus, dès grenâdes.
Min.me dès bombes qu'is r'trovint, qui n'avint nin pètés,
Et co min.me âdjourdu on 'n'è rtrouve dès catchés
Et qui va-t-on houker ? Todi lès dèmineûrs
Qui mètèt tote leu siyince po spârgner dès mâleûrs.

Gn'a saqwantes duvins zèls, qui, portant aguèris
O leu dandjereus mèstî ont pièrdou l'vèye insi.
One bombe qui pète trop twèt, mâgré leus précôcions,
Treus lignes so lès gazètes, djusse po citer on nom.
Ureusemint à Stâv'leu, i gn'a on monumint
Pos-onorer leus mwèrts èt rap'ler azès djins
Ku ramasser lès crus da cès qui sont batous
N'a nin stou on passe-timps, ni on djeu, mès surtout
On-ovrèdje sérieus fêt par dès omes du dwèr
Qu'ont ovré, qu'ovrèt co, dès ans après l'victwère,
Qui sont moutwèt roûvyis, ku Stâv'leu n'roûvèye nin.
Duspôy pus d'quarante ans, duvant lu monumint,
Tos l's'ans dès r'prézintants vont lès-î dire mèrci
Po tot çou qu'is ont fêt tot-avâ nosse payis

Lucien GASPAR 12/09/94 Traduction du poème écrit et déclamé par Monsieur Lucien GASPAR, habitant de la Ville de STAVELOT

#### AUX DEMINEURS

Au moment ou l'on fête avec raison d'ailleurs Partout dans notre pays, les jours de la libération Qu'on vante les sacrifices qui le permirent Le courage et la volonté de ceux qui le voulurent Nos pensées aujourd'hui vont aux démineurs Qui l'ont bien mérité, qu'on veut mettre à l'honneur

Dans les récits de guerre, ils sont souvent oubliés C'est vrai que leur travail se fait quand tout est fini Ramasser des jouets que des méchants gamins Ont laissé traîner partout pour embêter les gens Seulement pour les remiser, il fallait être capable Manipuler des fusils, des obus, des grenades Parfois des bombes qui n'avaient pas éclatés Et qui va-t-on appeler ? Toujours les démineurs Qui mettent tout leur savoir afin d'éviter les malheurs

Beaucoup d'entr'eux, pourtant aguerris
Dans leur dangereux métier ont perdu la vie
Une bombe qui explose trop tôt, malgré les précautions prises
Trois lignes sur les journeaux, rien qu'un nom dans un fait-divers
Heureusement à STAVELOT, il y a un monument
Pour honorer leurs morts et rappeler aux passants
Que ramasser les restes de ceux qui font des guerres
N'était pas un passe-temps, ni un jeu, mais surtout
Un ouvrage sérieux fait par des hommes du devoir
Qui ont travaillé, qui travaillent encore, des années après la

victoire

Qui sont peut-être oubliés, mais que STAVELOT n'oublie pas Depuis plus de quarante ans, devant le monument Toutes les années, une délégation s'y rend pour leur rendre

hommage

Et leur dire merci pour tout ce qu'ils ont fait partout dans le pays

Lucien GASPAR 12 / 09 / 94

#### LA VIE A L'UNITE

#### 1. MISSIONS À L'ÉTRANGER

#### a. En Ex-YOUGOSLAVIE

- (1) <u>BELBAT</u>
  1 MdlChef DEVROEDT
  1 MdlChef LELONG
  Brig BASTIL
- (2) BOSNIA ROAD
  1 MdlChef HOOGHE
  BrigChef DE BIJSER

#### b. Au CAMBODGE

Capt LAMBRECHTS
Adjt LEROY
Sgt PEREZ
Sgt SCHALENBOURG
CplChef NATUS

#### 2. DEPART A LA RETRAITE

Plusieurs collègues nous ont quitté depuis le début de cette année.

#### a. A la FORCE NAVALE

Le 01 juillet 1994 le Maître Principal **Jérôme VERVENNE** est parti à la retraite après 38 années de service. A débuté sa carrière le 03/11/56 et la termine comme Adjudant de Corps à l'Ecole de la Guerre des Mines (EGUERMIN) à OOSTENDE. A navigué 7 % de sa carrière

Le 01 octobre 1994 le Lieutenant de Vaisseau de 1ère Classe G. COUWENBERGH part à la retraite après 29 années de service.

A débuté sa carrière le 02/08/65 à l'Ecole de navigation de la Force Navale et la termine comme Commandant du NAVCLEARMIN à OOSTENDE. A navigué 31 % de sa carrière.

#### b. A la Force Terrestre

Le 01 janvier 1995 le 1er Caporal-Chef Joseph BORN est parti à la retraite après 31½ années de service. A débuté sa carrière comme milicien le 04/11/57, démobilisé le 30/01/59. Rengagé volontaire le 14/12/64 (au 2 Cy) est breveté démineur le 10/01/78 et sert au 1 Det Bomb Disposal en FBA.

#### FETES DE SAINTE-BARBE 1994

#### 1. SECTION BRABANT-HAINAUT

Les sections BRABANT-HAINAUT organise le 03 DECEMBRE 1994 sa fête de Ste-BARBE en son local

> "LA MAISON DES AILES" rue Montoyer, 1 1040 BRUXELLES.

Tous les membres de la fraternelle y sont cordialement invités.

HORAIRE: 1230 Hr

MENU : Apéritif maison MOAMBE Déssert Café

PRIX : 600 Fr

Versement à effectuer AVANT le <u>26 novembre 1994</u> au CCP numéro 000-0817353-31 de la Fraternelle des Démineurs de Belgique - Section BRABANT à TERVUREN.

N'oubliez pas de mentionner le motif de votre versement.

\* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \* \*

#### 2. SECTION WEST-VLAANDEREN

La section organise sa fête de Ste-BARBE le  $\frac{4}{2}$  décembre 1994 au "ROZENHOF" à HOUTHULST. Prendre contact avec Mr TOUSSAINT pour plus de renseignements.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

#### 3. SECTION D.A.S.

La fête de Ste-BARBE sera organisée le <u>7 décembre 1994</u> à HEVERLEE

1030 Hr : Accueil
1100 Hr : Messe
1200 Hr : Réception
1300 Hr : Buffet

PRIX : 850 FB

Versement à effectuer au compte No 000-0497580-67 de la Caisse particulière SDFT - HEVERLEE

Date limite d'inscription le 25 NOVEMBRE 1994

N'oubliez pas de mentionner le motif de votre versement.

\*\*\*\*\*\*\*\*

#### Cotisations 1995

Les cartes de membre 1995 sont dès à présent disponibles. Veuillez verser votre cotisation de 300 Fr (500 Fr pour la DAS) sur le numéro de compte de VOTRE section.

#### N'oubliez pas de mentionner le motif de votre versement.

Numéros de compte :

National : 210-0257747-70

: 000-0817353-31 Section BRABANT

Section HAINAUT : 000-0181949-74

Section LIEGE : 000-0790211-49

Section OOST-VLAANDEREN : 000-0150164-08

Section WEST-VLAANDEREN : 385-0062695-96

Section D.A.S. : 000-0497580-67

#### Communications diverses

Nous avons le triste devoir de vous faire part des décès suivants :

Mme SCHACHT Maria décédée le 24 / 6 / 94 Mme VERVAELE-VANDENBERGHE décédée le 18 / 9 / 94

Mr HOORENS Léopold décédé le 05 / 10 / 94

Le fils de Mr Edmond GOUVERNEUR décédé accidentellement

La belle-mère de notre président Mr BERTIN

Le père de notre porte-drapeau Mr FESTRAETS

La maman de Mr WUYTS Jan

Nous présentons, à chaque famille, nos sincères condoléances

#### Suite de l'article paru dans

#### NIGHT and DAY du 10 avril 94, par Jay RAYNA

#### Résumé :

Dans la première partie de l'article l'auteur attire l'attention des lecteurs sur la désolante facilité de production, d'achat, sur la stabilité et le faible prix de revient des mines ANTIPERSONNEL disséminées partout dans le monde.

La fin de la partie parue dans le journal précédent (juin 94) s'attache à la prolifération et à l'aspect lucratif des compagnies civiles de déminage.

La compagnie anglaise RIMFIRE INTERNATIONAL qui a travaillé au déminage dans l'état indépendant auto-proclamé de SOMALIE (partie nord-ouest de l'ancienne Somalie), depuis le début de 1991 jusqu'en février de cette année, est un parfait exemple de ce qui peut se passer lorsqu'une société de connaît rien au sujet du déminage et qu'elle décide de tenter sa chance !

La guerre civile qui a fait rage en SOMALIE dans la majeure partie de la décade a rarement préoccupé les Européens. Il s'agissait pourtant d'un autre conflit vicieux et décousu, un combat acharné dont les origines et la solution dépassaient notre compréhension. S'il n'y avait eu l'opération RESTORE HOPE montée par les Etats-Unis sous les auspices des Nations unies pour tenter d'atténuer la culpabilité du peuple américain et pour diminuer les souffrances du peuple somalien, les GI's apparurent de nuit sur leur écran de TV, le pays n'aurait jamais été remarqué par le reste du monde. Et cependant, pour le peuple qui a été obligé d'y vivre, la guerre et les champs de mines laissés derrière les combats sont bien réels. Ce n'est pas la Bosnie, ce n'est pas le Koweit! Ils restent désespérément une menace pour la vie.

Au début de 1991, le SOMALILAND était en ruine, l'arrière pays déchiré par la guerre civile. Il ne restait presque plus rien des infrastructures et la plus grande partie du pays était non habitable à cause de l'immense quantité de mines antipersonnel disséminées depuis des années.

Un semblant de paix s'était installé sous l'égide des vainqueurs, le Somali National Movement (SNM) composé lui même au départ du Corps des pionniers somaliens, qui commençait simplement à apprendre le métier de pionnier. La plupart d'entre eux avaient combattus dans le Génie pendant la guerre, responsable de la pose des mines. NON PAYES, ils devaient maintenant utiliser leur connaissance pour nettoyer les champs de mine. Bien que les opérations de déminage n'étaient pas programmées dans le temps, des organisations caritatives et d'aides humanitaires présentes dans le coin, tels que la Communauté Européenne et l'USAID pouvaient apprécier l'importance de ce travail s'il était mené à bien. En accord avec le gouvernement su Somaliland ils décidèrent, bien qu'il était maintenant nécessaire d'équiper et d'entraîner convenablement les pionniers. Au printemps 1991 Trevor WALKER, le représentant de la Communauté Européenne au KENYA contacta Richard BELL, un ancien militaire des Royal Marine qui travaillait maintenant comme consultant indépendant à Nairobi. WALKER demanda à BELL s'il ne connaissait personne qui pouvait être intéressé par un contrat de déminage. BELL dit qu'il en connaissait. La compagnie qu'il avait en tête était la RIMFIRE INTERNATIONAL. Certain pouvait penser que son choix était peu judicieux. Jusqu'au marché du Somaliland, la plus grande expérience de ratissage de terrain effectué par RIMFIRE avait été un contrat de patrouilleur en Ecosse destiné à écarter les braconniers.

#### FICHE TECHNIQUE

#### PFM 1

Mine Apers, largable, statique, à effet de souffle, difficillement détectable.

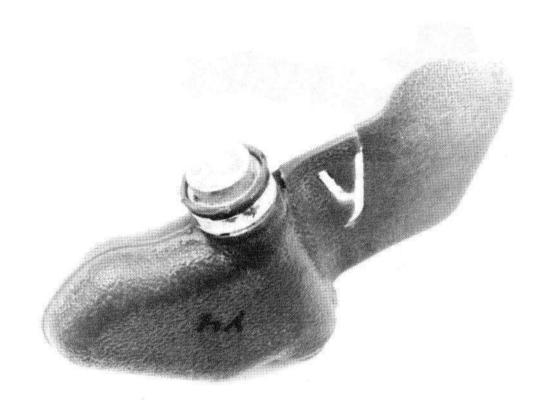
#### Caractéristiques :

Fabricant : URSS

En service

Longueur : 118 mm Hauteur : 60 mm Epaisseur : 20 mm

Poids de l'explosif : 30 grammes
Nature de l'explosif : liquide
Mode d'actionnement : pression
Pression nécessaire : ± 5 Kg



#### PMN 2

#### Mine Apers, statique, à effet de souffle

#### Caractéristiques :

Fabricant : URSS

En service

Diamètre : 125 mm Epaisseur : 54 mm

Poids de l'explosif : 115 g Nature de l'explosif : TNT/RDX Mode d'actionnement : pression Pression nécessaire : ± 6 Kg



Bien que cette société n'avait aucune expérience dans une opération de déminage de cette importance et aucune expérience du travail avec des explosifs en Afrique, aidé par Richard BELL, qui avait été associé aux bénéfices, et profitant de l'ignorance des "donateurs" la compagnie avait obtenu le marché pour la somme de 162,5 millions de francs. RIMFIRE fut d'abord employée pour entraîner 220 pionniers et de les envoyer ensuite outre-mer pour accomplir leur tâche et en espérant renouveler le contrat pour encore plusieurs millions.

Pour remédier au manque de connaissance de la compagnie elle s'attacha un ancien expert bourru de 51 ans appelé Mike FELLOWS. Beaucoup ont trouvé ce choix mal approprié. L'entraînement le plus poussé dans les opérations de nettoyage de champs de mines est dispensé dans les unités de Génie de l'armée de Terre. FELLOWS avait servi pendant 35 ans dans la Marine, qu'il quitta en 1990. Les experts de la marine ont été entraînés pour traiter les munitions retrouvées sous eau et occasionnellement en surface sur les terrains de la Marine. Il n'y a aucun doute que pour les munitions marines, FELLOWS était hautement qualifié. Beaucoup se poseront plus tard des questions au sujet de sa qualification à traiter les champs de mines terrestre. La majorité des centaines d'employés de RIMFIRE à HARGEISA, capitale du Somaliland, engagés par FELLOWS étaient des anciens du "Royal Marine" et de la "Royal Navy", certains d'entre eux avaient quitté le service actif depuis 14 ans. Trois seulement étaient des anciens des unités de Génie. Chacun gagnait un salaire annuel de 2.925.000 francs, sans taxe. En été 1991, RIMFIRE est arrivé devant les ruines d'HARGEISA via DJIBOU-TI. Les termes des accords passés avec le gouvernement du Somaliland étaient très clairs, RIMFIRE initialement n'avait aucune responsabilité dans le paiement des pionniers pour leur travail ni d'obligations en cas de blessures ou de décès encourus par les pionniers locaux. C'était entièrement sous la responsabilité du gouvernement du Somaliland. Plus tard, il apparut que cet arrangement fut une énorme erreur. Le gouvernement n'avait pas les moyens financier pour assurer le paiement de ses pionniers. Néanmoins le travail débuta.

Pas moins de trois rapports critiques furent rédigés au sujet des activités de RIMFIRE, y compris des évaluations confidentielles rédigés par la Communauté Européenne et les Nations unies (Night and Day en a obtenu une copie). Ces évaluations montrent que tout ne va pas pour le mieux dans le Somaliland, mais peu de chose furent faites par les "Donateurs" pour changer la situation. D'une certaine façon ils trouverent le moyen d'exacerber les choses. Les problèmes étaient là. Richard BELL, lui même coordinateur du premier projet "Je me rappelle avoir été là et d'avoir été surpris par les gens que la compagnie avait engagé" dit-il. Elle avait engagé des plongeurs démineurs ! Aucun d'eux ne connaissait quelque chose au sujet du nettoyage des champs de mines ! Beaucoup de pionniers (locaux) qui avaient reçu une formation détaillée sur la guerre des mines étaient également surpris. Yusouf Hussein Diria, un ancien géniaque de 27 ans du SNM, était un des fondateurs du Corps des pionniers "Lorsque RIMFIRE arriva il lui sembla qu'ils venaient pour apprendre et non pour instruire. Il dit "Ils nous posaient des questions". La compagnie avait acheté de brillant détecteur de mines pour l'aider dans son travail, malheureusement ils ne réagissaient qu'avec des mines qui contenaient une grande quantité de métal et la plus part des mines retrouvées étaient en plastique ! RIMFIRE du revenir à la bonne vieille sonde, une tige métallique qu'il faut enfoncer dans le sol sous un angle de 30° à la recherche d'un contact latéral avec la mine plus tôt qu'un contact sur le sommet qui pourrait provoquer le fonctionnement de la mine.

#### 72 A

#### Mine APers, statique, à effet de souffle, difficillement détectable

#### Caractéristiques

Fabricant : CHINE

En service

Diamètre : 78 mm Epaisseur : 42 mm

Poids d'explosif : 34 grammes
Nature de l'explosif : TNT
Mode d'actionnemnt : pression
Pression nécessaire : ± 5 Kg

Il existe une version 72 B, identique d'aspect à la 72 A, version qui est équipée d'un PIEGE antiperturbation. Un changement d'assiette fait exploser la mine.



#### VS 50

## Mine APers, statique, à effet de souffle INDETECTABLE

#### Caractéristiques

Fabricant : ITALIE

En service

Diamètre : 90 mm

Epaisseur : 45 mm

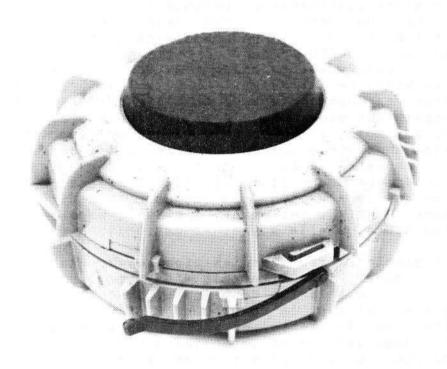
Poids explosif : 42 g

Nature explosif : RDX/TNT

Mode d'actionnement : par pression

Pression nécessaire : 8 à 15 Kg

Il existe une version VS 50 AR, identique d'aspect à la VS 50, version qui est équipée d'un PIEGE antiperturbation. Un changement d'assiette fait exploser la mine.



La méthode mise en oeuvre par RIMFIRE était NON ORTHODOXE et plus tôt dangereuse! Durant la guerre Yussuf Hussein Diria avait été entraîné à laissé 1 à 2 mètres de sécurité entre chaque homme. RIMFIRE réduisit les distances, il dit: "Les sondeurs étaient l'un sur l'autre. RIMFIRE prescrit que les sondeurs devaient être épaule contre épaule." Cette procédure est très anormale et dangereuse. Si une mine se déclenche un grand nombre de personnes peut être blessé.

Une partie importante dans les opérations de déminage est de garder à jour une carte de ce qui a été nettoyé. Si vous ne le faites pas, vous perdrez du temps en retournant sur un terrain qui a déjà été déminé ou, plus grave, faire un faux pas dans un champ de mines en pensant que le terrain est sûre. Au début RIMFIRE n'avait pas un seul marqueur de carte sur le terrain. RIMFIRE utilisa les services d'un ancien copain, un homme qui n'avait aucune qualification dans ce domaine. Finalement RIMFIRE engagea fin juin un professionnel. Entre temps un certain nombre de gens avait perdu un membre en traversant un terrain qui était supposé être nettoyé, y compris deux employés de RIMFIRE. Il semble aussi que RIMFIRE était mal préparé en cas d'accident, accident inévitable lorsqu'on mène ce genre d'opération. Au moins 4 pionniers ont été confronté à ce problème après avoir été blessés, il n'y avait pas de médicaments disponibles. "Lorsque l'accident se passa, dit Hassan Dahir Nur, qui perdit les deux mains, un oeil et une partie de ses intestins il n'y avait pas de médicaments disponibles, pas même de bandages. RIMFIRE reconnu un certain nombre de blessés durant le déroulement des opérations, 27 dont 2 tués. Le gouvernement Somalien rehausse les chiffres à au moins 50 blessés et 7 tués. Au terme des contrats passés en 1992 RIMFIRE était seulement obligé de verser aux pionniers une allocation d'encouragement de 3.500 francs par mois (± 100 dollars US). Bien que c'était plus que la moyenne annuelle gagnée en SOMALIE, les pionniers voulaient gagner plus à cause de la nature du travail et que les employés de RIMFIRE gagnaient beaucoup plus. Ils furent également rendus furieux parce qu'ils n'avaient pas été assurés contre les blessures ou la mort. RIMFIRE, cependant, dit avoir payé certaines compensations alors qu'elle n'y était pas obligée par contrat de

Déjà à plusieurs reprises les pionniers s'étaient mis en grève, régulièrement RIMFIRE tentait d'arriver à un arrangement. Ceci revint à la une à la fin de l'année passée lorsque les Nations unies renouvelèrent le contrat de RIMFIRE le 31 mars 94, sans consulter les "Donateurs" et sans apporter de solution au problème des compensations et des paiements des pionniers. Une fois de plus les pionniers se mirent en grève.

En février, pensant que les employés de RIMFIRE allaient abandonner le pays sans les payer, les pionniers encerclèrent le bâtiment occupé par la compagnie et tinrent les occupants sous la menace de leurs armes. Pour débloquer la situation, le gouvernement du Somaliland commença à payer les pionniers loin du site, pour se faire payer ceux-ci levèrent le siège. Les hommes de RIMFIRE se sauvèrent, ils sautèrent à bord de leurs véhicules et roulèrent jusqu'à l'aéroport de HARGEISA et s'envolèrent vers un lieu plus sûr.

#### VALMARA

#### Mine APers, bondissante, à effet étendu

#### Caractéristiques

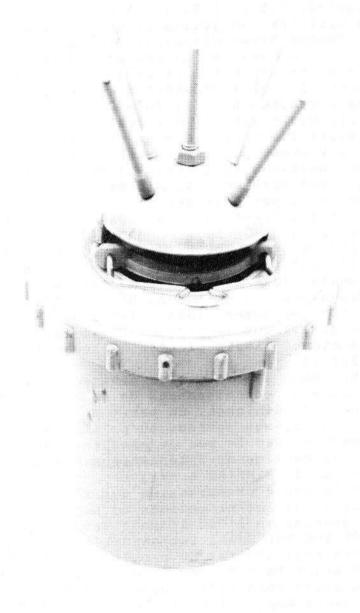
Fabricant : ITALIE En service

Diamètre maximum : 125 mm Hauteur maximum : 210 mm
Poids d'explosif : 544 g
Poids schrapnels : ± 1,5 Kg

Actionnement : pression ± 10 Kg

traction ± 5 Kg

Hauteur éclatement : ± 50 cm Rayon mortel : ± 25 mètres



Dans les bureaux de RIMFIRE INTERNATIONAL, le président et le directeur du personnel Maurice BRACKENREED-JOHNSTON et Greg WALES, un des directeurs de la compagnie, furent en peine de donner le nombre de mines enlevées ainsi que la superficie nettoyée. HARGEISA était une ville fantôme lorsque nous sommes arrivés en 1991, dit Greg WALES, "Depuis la ville est maintenant revenue à la vie". Cela est exact. Les questions restent cependant, RIMFIRE était elle convenablement équipée pour mener à bien ce travail ? Pouvait elle faire plus et mieux ?

Aurait elle pu éviter certains blessés et tués ? Brackenreed JOHNSTON réfute, par exemple, que ce fut une erreur d'utiliser les services d'un marin retraité pour exécuter un travail à terre. Il dit qu'il pensait que toutes les Forces recevaient la même formation. Ce qui n'est pas le cas. Questionné au sujet de manque de cartes, il dit que le marqueur Somalien et le cartographes amateur avaient été plus que satisfaisants. Les indigènes ne sont pas tracassés par les cartes, dit-il ! Et il ajouta, ils ne savent pas lire une carte. Les plaintes concernant le manque de médicaments, il dit, foutaises ! Chaque homme disposait d'un produit OMNOPOM (dérivé de morphine). A la question de savoir pourquoi les hommes travaillaient épaule contre épaule lors de la recherche des mines à la sonde, Brackenreed JOHNSTON répondit que c'était parce qu'ils ne travaillaient pas correctement. Ils furent entraînés à garder 1 mètre d'écart, dit il. Toutefois, il n'y avait pas suffisamment de démineur pour superviser les opérations et donc ils se rapprochaient. Ainsi s'il n'y avait pas suffisamment de démineur pour surveiller toutes les sections au travail il se serait passé un temps assez long sans médicaments disponibles ! Brackenreed JOHNS-TON admit qu'il ne pouvait pas être certain sur ce point. Les pionniers à HARGEISA déclarèrent qu'il se passait parfois plusieurs jours sans qu'un superviseur ne passa. RIMFIRE admit volontiers que toute l'affaire avait été un désastre, une opération comme HARGEISA dit-il, fut une épreuve éprouvante. Les indigènes volaient les équipements. Nous furent volés jusqu'à la moelle, dit B. JOHNSTON, nous disposions de 4 camions Bedford et de 7 jeeps tout fut volé. On a tiré un nombre incalculable de coup de feu sur nos gars. Nous avons trouvé que le travail était bien plus pénible que nous nous y attendions. Jamais plus je ne souhaiterai obtenir un contrat comme celui-là.

Je crois que beaucoup de travaux de déminage "épisode RIMFI-RE" représente le manque de connaissances de la communauté internationale aux problèmes du déminage, un petit problème, un petit malentendu, de petits problèmes sociaux ou politique rencontrés dans ces régions, combiné avec le peu de connaissance pratique dans ce travail ont des conséquences désastreuses pour ceux qui y sont engagés. La réponse de RIMFIRE à cela est que comme RO la montré, ce n'est pas la seule organisation qui s'occupe de déminage à avoir été soumis aux interrogations du public. Lors de l'assemblée générale à l'ONU l'année dernière, le Secrétaire général BOUTROS BOUTROS GHALI fut mandaté en 1994 pour qu'un fond spécial soit créé pour traiter du problème causé par les mines. Et même d'envisager la création d'une force spéciale de déminage des Nations unies soit créée. Dans le même temps les "donateurs" ont dit avoir appris leur leçon. P. BLADGEN, par exemple, pense que si un pas dans les connaissances des organisations caritatives a été fait dans le domaine des mines, les épisodes dans lesquels des sociétés tels que RIMFIRE furent impliquées ont servi de leçon. Le type de contrat qui a lié les Nations unies à RIMFIRE a peu de chance d'être renouvelé dans l'avenir, dit P. BLADGEN.

Pour tous ces gens pour qui la vie est assombrie par les champs de mines, cela ne peut être qu'une bonne nouvelle.

Pendant que les démineurs passent leur temps à se critiquer les uns les autres et que les "donateurs" commencent à être informés sur le sujet, des millions de petites mines restent enfouies dans le sol, silencieuses et invisibles. Chacune d'elle est le tribut d'un succès commercial des usines d'armement. Chacune d'elle peut changer pour toujours le cours de la vie d'une personne innocente.

#### No 257

Mine Apers, statique, à effet de souffle NON DETECTABLE

#### Caractéristiques

Fabricant : BELGIQUE En service Diamètre : 67 mm

Diamètre : 67 mm

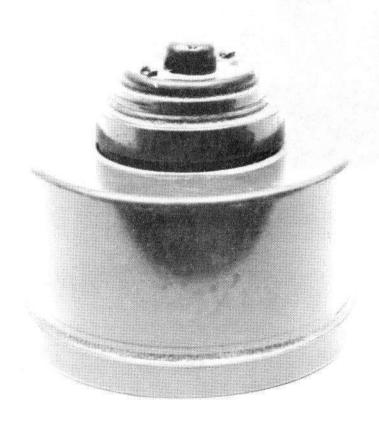
Epaisseur : 57 mm

Poids total : 150 g

Poids d'explosif : 100 g

Mode d'actionnement : pression

Pression nécessaire : ± 6 Kg



#### No 409

## Mine APers, statique, à effet de souffle NON DETECTABLE

### Caractéristiques

Fabricant : BELGIQUE

En service

Diamètre : 80 mm

Epaisseur : 25 mm

Poids d'explosif : 80 g

Poids total : 183 g

Mode d'actionnement : pression

Pression nécessaire : 8 à 30 Kg



#### CHAPITRE V - LA PERIODE DE 1948 A NOS JOURS

- L'EVOLUTION DES SERVICES DE DEMINAGE BELGES.
- DISSOLUTION ET LA FIN DU SEDEE
- RETOUR A LA CASE DEPART

#### 1. LE CHANGEMENT DE STATUT

#### a. Le SEDEE presque supprimé

L'année 1923 signifiait presque la fin du service de déminage de l'époque, le Service de destruction des Munitions (SDM). Mais juste à temps il apparu qu'on ne pouvait se permettre de supprimer le Service de Déminage, il y avait encore trop de munitions de guerre qui traînaient. Parfois on dit que l'histoire se répète. Après la deuxième Guerre Mondiale c'était le cas pour le service de déminage belge. Après quelques années d'un enthousiasme remarquable afin d'éliminer les traces de violence laissées par la guerre, après quelques années d'un travail très dur et dangereux afin de rendre le pays sûre, le service de Déminage était à nouveau menacé de disparition. Au fait l'unité formée en 1944 l'était à titre provisoire, la fin était suspendue au-dessus de la tête du SEDEE comme l'épée de Damoclès.

Le 1 janvier 1948 la suppression du SEDEE était proposée par l'Etat-Major Général, une décision qui datait du 28 novembre 1946 (¹). Mais cela ne produisit pas. De même qu'en 1922 il apparaissait déjà clairement que la BELGIQUE ne pourrait pas se passer d'un Service de Déminage. Non seulement des mines, grenades et bombes de toutes sortes étaient le menus quotidien des démineurs, mais également des munitions de la Première Guerre Mondiale étaient trop fréquemment retrouvées.

La suppression n'arrivait donc pas, mais le 04 juillet 1947, il fut décidé de réduire très fortement le personnel. A partir du 1 janvier 1948, le SEDEE ne compterait plus que 4 Officiers, 6 Sous-officiers et 36 Caporaux et Soldats. Mais ceci ne se fera pas non plus, à la fin de 1948 le SEDEE comptera encore 350 hommes dont une cinquantaine d'ouvriers civils. Dans une note de l'Etat-Major Général datée du 17 mai 1948 il fut expliqué que la diminution du personnel ne pourrait se faire à l'échelle prévue à cause de l'importance de la tâche encore à accomplir.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La note No III/0/8330 du 28.11.1946 contenait encore beaucoup plus. C'était en effet un plan pour la dissolution du SEDEE. Ce plan prévoyait :

<sup>-</sup> la suppression de l'Etat-Major du secteur Flandre Occidentale, exécuté le 1.1.47,

<sup>-</sup> la suppression de la section Flandre, exécute le 1.3.47

<sup>-</sup> la suppression de la section Hainaut, exécuté le 1.1.47

<sup>-</sup> et enfin la suppression du reste du SEDEE pour le 1.1.1948

#### b. Enfin un statut fixe

Le 01 mai 1948 de grands changements eurent lieux. Ce jour là, le SEDEE devenait un organisme de l'Armée d'active, et ainsi le SEDEE quittait le statut d'unité à titre temporaire. En plus, le Peloton de Destruction d'Engins Explosifs était supprimé comme organisme indépendant et devenait un élément organique du SEDEE sous la dénomination de Détachement Allemagne Occupée (Dét A.O.) La plus grande partie des miliciens du Dét A.O. furent remplacés par des volontaires de carrière. Le Centre d'Etude, dont la suppression avait été prévue pour le mois d'août 1946 est finalement fermé et ses activités sont reprises par le Centre d'Etude de l'Ecole d'Artillerie.

Le tableau organique du SEDEE édité en juin 1948 prescrit la composition suivante :

- Un commandement
- Cinq détachements provinciaux : LIEGE, BRABANT-HAINAUT, ANVERS-LIMBOURG, NAMUR-LUXEMBOURG, FLANDRE ORIENTALE et OCCIDENTALE
- Un détachement Allemagne occupée
  - Un dépôt et centre de destruction POELKAPELLE
  - Une section plongeur-démineur.

#### 2. LA FIN DU DETACHEMENT ALLEMAGNE OCCUPEE (Dét.A.O.)

Le 10 décembre 1948 le Quartier Général britannique à DUSSEL-DORF faisait savoir à l'officier de liaison que les autorités militaires belges ne devaient plus participer au travail de déminage dans la zone britannique (dont faisait partie le secteur belge)

L'Etat-Major Général décida donc de dissoudre le Détachement Allemagne Occupée du SEDEE. La date du 1 mars fut proposée. Ce jour fut en effet le dernier du Dét.A.O. nonobstant le fait que les britanniques avaient soudain demandé que le "BELGIAN BOMB DISPOSAL" continue à participer aux opérations de déminage dans le secteur de COLOGNE et d'AIX-LA-CHAPELLE.

3. <u>1949 - 1959</u>
<u>Subdivision en pelotons jusqu'à l'intégration au sein du 8<sup>ème</sup></u>
Groupement Ordonnance

Le SEDEE possédait bien un statut fixe, c'était un organisme de l'Armée belge, mais il subira les années suivantes une série de réorganisations successives qui revenaient en réalité à la démolition du Service de déminage. En voici un aperçu :

- a. Le 8 janvier 1949 le détachement provincial de Flandre Orientale et Occidentale était supprimé. Le dépôt et le centre de destruction de POELKAPELLE restait cependant en activité.
- b. Le 1 décembre 1949 la situation était de nouveau complètement autre. En plus du commandement installé à BRUXELLES le SEDEE comprenait maintenant six pelotons :
  - 2 pelotons pour la province de LIEGE et MALMEDY
  - 1 peloton BRABANT-HAINAUT, francophone à TERVUREN
  - 1 peloton ANVERS-LIMBOURG, néerlandophone à BERCHEM
  - 1 peloton NAMUR-LUXEMBOURG, francophone à NAMUR
  - 1 peloton pour les deux FLANDRES, néerlandophone à POELKAPELLE

- c. A partir du 19 juin 1950, le SEDEE dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Armée faisait partie des Unités d'Ordonnance des Forces de l'Intérieur (²). De plus le Commandement recevait le statut de "Corps" et les pelotons devenaient des "Unités". Le peloton BRABANT-HAINAUT était responsable de l'administration et de la gestion du Commandement.
- d. Quatre jours plus tard, le 12 mars, une nouvelle organisation de l'Armée entrait en vigueur. La nouvelle organisation de l'Armée prévoyait que le SEDEE ferait partie de l'Artillerie des Forces de l'Intérieur. Le SEDEE est maintenu dans sa structure existante.
- e. Le 2 décembre 1951 paraissait la septième édition de l'organisation de l'Armée, qui décidait que le SEDEE ferait maintenant partie de la réserve des Forces de l'Intérieur.
- f. Le 24 octobre 1953 paraissait les nouveaux tableaux organiques (deux notamment, un pour le pied de paix, un pour le pied de guerre) du SEDEE, mais l'ancien tableau restait en vigueur jusqu'au 1 décembre. La nouvelle organisation se présentait comme suit :
  - Un Etat-Major et un Détachement d'Etat-Major (Caserne Prince Albert à BRUXELLES)
  - Un centre d'Etude Technique (Caserne Prince Albert à BRUXELLES)
  - Un peloton BRABANT-HAINAUT (DUISBURG-TERVUREN)
  - Un peloton ANVERS-LIMBOURG (BERCHEM)
  - Un peloton FLANDRES (POELKAPELLE)
  - Un peloton NAMUR-LUXEMBOURG (NAMUR)
  - Un peloton LIEGE (LIEGE)
- g. Le 15 février 1954 un erratum est ajouté à ce tableau orga nique :
  - Le SEDEE était Corps pour les pelotons ANVERS-LIMBOURG, FLANDRES, NAMUR-LUXEMBOURG et LIEGE, qui étaient des unités
  - Le SEDEE était Corps et unité pour l'Etat-Major, le Déta chement Etat-Major, le Centre d'Etude technique et le Peloton BRABANT-HAINAUT
  - A ce moment le SEDEE comptait environ 250 hommes.
- h. Le 20 juillet 1954, réorganisation, le SEDEE fait partie du 8<sup>ème</sup> Groupement Ordonnance. Le 30 décembre ce changement est accompli. L'organisation interne du SEDEE reste inchangée bien qu'il y ait encore une diminution du personnel, reste 175 hommes en service.
- Le 25 juin 1955, le peloton NAMUR-LUXEMBOURG est supprimé. Nouvelle diminution de personnel, reste en service 115 hommes.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En 1950 l'organisation de l'Armée belge est complètement revue. L'innovation la plus importante était de scinder l'Armée en DEUX parties, un Corps travaillant avec les Alliés et une Force de l'Intérieur pour le territoire national.

#### 4. 1956 - 1971

#### De cinq pelotons provinciaux vers 2 pelotons régionaux

- a. Le 1 avril 1956 paraissait un nouveau tableau organique sur pied de paix du SEDEE :
  - Un Etat-Major (régime linguiste mixte, DUISBURG-TERVUREN)
  - Un détachement Etat-Major (francophone, DUISBURG)

  - Un peloton BRABANT (francophone, DUISBURG) Un peloton FLANDRES (néerlandophone, POELKAPELLE)
- Un peloton ANVERS (néerlandophone, BERCHEM avec un déta chement à BOURG-LEOPOLD)
- Un peloton LIEGE (francophone, LIEGE, avec un détachement à ELSENBORN)

#### Personnel en service : 65

- b. En 1957 le service militaire était ramené à 15 mois, sauf pour les officiers de réserve. La diminution du nombre de miliciens était récupéré par du personnel civil.
- c. En octobre 1959, la mission du SEDEE était revue. La recher che active d'engins explosifs et de munitions de guerre, le nettoyage réel du pays comme cela se faisait pendant les premières années qui ont suivi la fin de la Deuxième Guerre Mondiale appartenait déjà depuis longtemps au passé. Le SEDEE ne sortait qu'à partir du moment qu'une munition était physiquement découverte, ou sur demande pour examiner certains terrains susceptibles de contenir des munitions. A partir du 5 octobre 1959, la mission du SEDEE était encore restreinte, il n'intervenait que pour enlever les munitions mises à jour par hasard.
- d. En 1960, le détachement de BOURG-LEOPOLD du peloton ANVERS était supprimé.
- e. Le 1 octobre 1961, le SEDEE est ramené à deux pelotons, d'après une décision de l'Etat-Major datant du 31 mars 1961. Le nouveau tableau organique se présente ainsi :
- Un commandement à DUISBURG
  - Une section technique et instruction à DUISBURG
  - Un peloton A, francophone à DUISBURG
  - Un peloton B, néerlandophone à POELKAPELLE

A partir de ce moment le SEDEE n'était plus Corps ni unité. Cette organisation est maintenue jusqu'en 1971 avec en 1966 une révision du tableau organique qui n'entraîne pas beaucoup de modifications. En 1965 le SEDEE compte encore un effectif de 64 hommes, en 1970 il en reste 56.

#### 5. 1971 - La fin du SEDEE

Ce qui avait été suspendu au-dessus de la tête du SEDEE depuis de nombreuses années arrivait en réalité. Le 31 octobre 1971, le SEDEE était rayé comme unité indépendante. Le SEDEE était rattaché à d'autres unités, mais l'enlèvement des engins de guerre continuait (3)

Les démineurs étaient disséminés en petits groupes sur le territoire national. Le groupe principal se trouvait à POELKA-PELLE (23 hommes). Il disposait d'un terrain de destruction permanent où journellement les munitions étaient détruites à 4 reprises et à heures fixes. L'équipe de POELKAPELLE avait la responsabilité des FLANDRES ainsi que le nord-ouest de la province du HAINAUT. Un groupe de 8 démineurs était stationné à NAMUR et était responsable pour les provinces de NAMUR-LUXEM-BOURG et le reste du HAINAUT.

A BOURG-LEOPOLD était stationné 5 démineurs qui avaient en charge le camp militaire ainsi que les demandes provenant des provinces de LIMBOURG et d'ANVERS.

Enfin à HEVERLEE se trouvait l'école pour les démineurs des trois Forces (Terrestre, Navale et Aérienne). Les instructeurs démineurs se partageaient entre l'instruction et l'enlèvement de munitions dans les provinces de BRABANT et de LIEGE. Le personnel instructeur fut formé en ANGLETERRE afin d'y recevoir une formation dans le domaine du terrorisme.

## 6. De 1974 à nos jours. La reconstitution (SDFT actuel)

Au début des années septante la BELGIQUE était à son tour confrontée au terrorisme international. Un besoin urgent de spécialistes dans ce domaine était indispensable afin de traiter les lettres piégées, voitures bombes et pièges de toutes sortes. En plus il était retrouvé de plus en plus de munitions conventionnelles. Annuellement rentrait entre 3 et 4000 demandes d'intervention, munitions découvertes lors de travaux ou tout simplement par les agriculteurs et forestiers. Très vite le SEDEE se reconstituait comme unité. Moins de trois ans après sa disparition, c'est-à-dire le 1 août 1974 le SEDEE

Sa composition était la suivante :

était reconstitué.

- Un commandement comprenant un secrétariat et un centre de contrôle à HEVERLEE
- Un peloton d'intervention pour les FLANDRES à l'exception de la bande côtière (attribué à la Force navale), un dépôt et centre de destruction installé à POELKAPELLE.
- Un peloton d'intervention pour les autres provinces à HEVER LEE, avec une équipe à ELSENBORN et BOURG-LEOPOLD.
- Une section technique à HEVERLEE

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ainsi en 1971 les démineurs, après la suppression du SEDEE, travaillèrent 1000 heures pour ériger un merlon de 30 mètres de long et 4 mètres de haut, afin de protéger une ferme distante d'une trentaine d'une bombe intransportable et non neutralisable qu'il fallut se résigner à faire sauter sur place. 400 tonnes de sable furent nécessaire.

A partir de mars 1972, une équipe de 4 démineurs commençaient le nettoyage du fameux dépôt de la Première Guerre Mondiale à KWA-TRECHT.

- Une section d'instruction et documentation à HEVERLEE
- A ELSENBORN se trouvait une terrain de destruction pour gros calibres ramassés par HEVERLEE et à BOURG-LEOPOLD un autre terrain de destruction pour les moyens et petits calibres.

En plus de sa mission normale qui consiste à enlever et détruire les munitions retrouvées sur le territoire national le SEDEE fut chargé de missions supplémentaires :

- Destruction des munitions déclassées de l'Armée belge
- Participer activement à la lutte antiterroriste et grandbanditisme en prêtant assistance technique à la Gendarmerie, et services de police sous la forme de personnel et matériels spécialisés, autrement dit, neutraliser et évacuer les engins explosifs d'origine terroriste.
- Expertiser les engins terroristes et transmettre les ren seignements à la Police et Gendarmerie
- Responsable de la formation technique et le recyclage perma nent du personnel démineur des trois Forces
- Formation d'agents de reconnaissance civils et militaires concernant les objets suspects
- Etude de l'évolution technique des engins explosifs.

Le SEDEE avait la responsabilité de tout le territoire à l'exception : des communes de la Côte qui étaient sous la responsabilité du NAVCLEARMIN (Plongeur-démineur de la Force Navale) et des bases aériennes qui étaient placés sous la responsabilité du SEDEE FAé.

Administrativement le SEDEE était rattaché comme unité à la compagnie Etat-Major et Services du Centre Logistique de la Force Terrestre à HEVERLEE.

Le 15 décembre 1985, le SEDEE appelé ainsi depuis le 1 décembre 1945 change de nom. Le service se dénommera SERVICE DE DEMINAGE DE LA FORCE TERRESTRE "Sv Déminage FT". Les autres services de déminage NAVCLEARMIN devenait le "Sv Déminage FN" et le SEDEE FAé devenait le "Sv Déminage FAé".

Les trois Services devenaient le Service de déminage des Forces Armées "Sv Déminage FA".